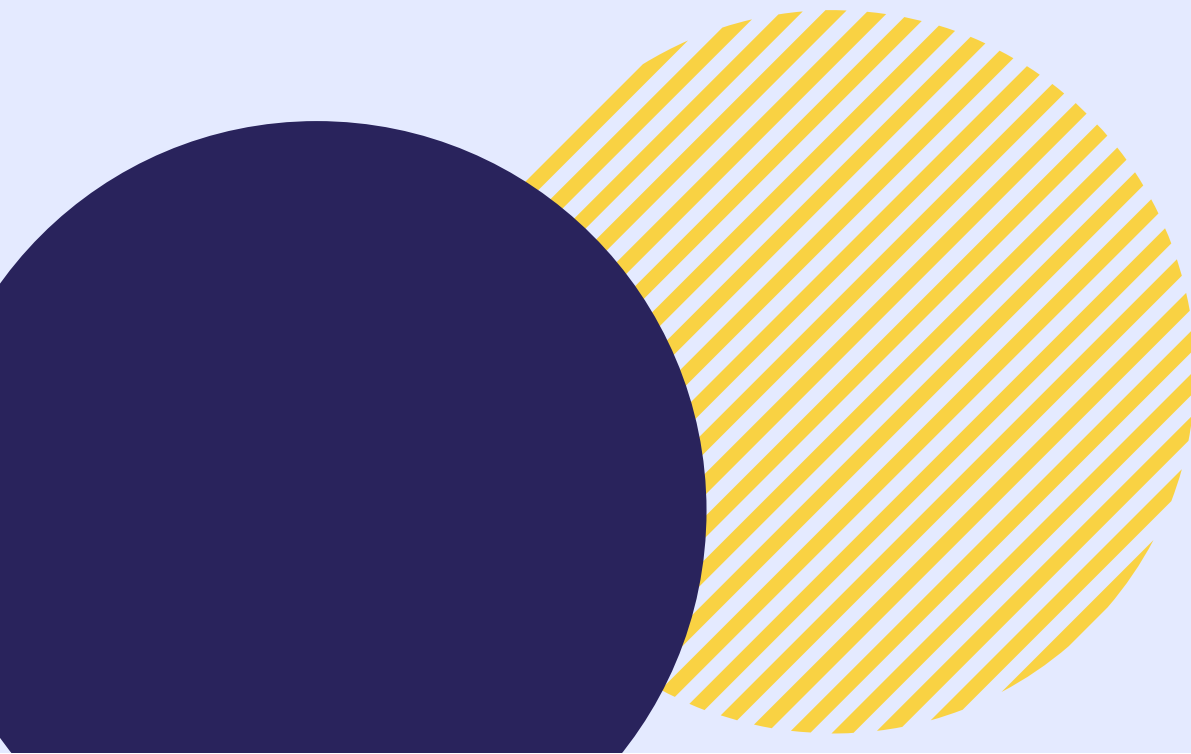




# **AEFR**

ASSOCIATION  
EUROPE  
FINANCES  
RÉGULATIONS



## OBJECTIFS

L'AEFR vise à élaborer dans le cadre européen, des propositions sur les évolutions de la régulation ou l'organisation des marchés financiers pour faire valoir au niveau national, européen ou international, les vues de « l'Europe à 27 ». Alors que l'Europe financière est un vecteur essentiel du développement de l'économie européenne post-COVID, l'AEFR entend renforcer la capacité de réflexion sur la régulation financière, sur une base inclusive et représentative, dans le double contexte du Pacte vert européen et de la révolution numérique. L'AEFR cherchera aussi à contribuer, autour d'une régulation et d'une organisation à la pointe, à l'influence européenne dans le monde de demain dans un contexte de compétition internationale accrue.

## ORIGINE

L'AEFR est née de la fusion de deux associations, l'AEF (Association d'Economie Financière) et l'EIFR (European Institute of Financial Regulation) et de l'adhésion de plus de 10 nouveaux membres.

## LES MEMBRES

Les membres de l'AEF et l'EIFR ont souhaité en 2021 se rapprocher pour une action conjointe valorisant leurs complémentarités et synergies, et capitalisant sur leurs atouts principaux qu'ils pourront ainsi conjuguer : en particulier l'expérience depuis 12 ans et la légitimité de l'EIFR à réunir régulateurs et professionnels de la finance pour des sessions reconnues visant à promouvoir une régulation financière équilibrée, et la capacité de l'AEF à produire et diffuser depuis plus de 30 ans une revue universitaire de référence, la Revue d'Economie Financière (REF), réunissant dans un modèle unique universitaires, régulateurs et professionnels du secteur financier.

Les membres de l'AEFR incluent à la fois les principaux régulateurs du secteur financier (Autorité des Marchés Financiers, Banque de France, Autorité des Normes Comptables, Direction Générale du Trésor), les différentes branches des services financiers (institutions françaises et étrangères de la banque, de l'assurance et de la gestion d'actifs, entreprise de marché), des cabinets d'avocats et de conseil, des entreprises non financières, des associations professionnelles, et des personnalités qualifiées.

Présidée par **Pervenche Berès**, députée européenne de 1994 à 2019, ancienne Présidente de la Commission des Affaires économiques et monétaires du Parlement européen, particulièrement engagée sur les dossiers relatifs à la régulation financière, **l'AEFR vise à être :**

1 - un outil de production de *debate papers*, pour ouvrir ou élargir les débats en constituant progressivement un socle de réflexions sur des problématiques d'actualité ou de prospective relatifs à la réglementation financière, l'organisation des services financiers dans l'Europe post-Brexit et de la transition écologique, et plus généralement le développement des services financiers en Europe et dans le monde

2 - un forum d'échanges entre dirigeants des institutions et entreprises membres de l'AEFR sur les grandes évolutions financières et les principaux enjeux sectoriels, tels qu'identifiés notamment dans les *debate papers*, au travers de rencontres régulières de type "Chatham House"

3 - un centre d'expertise sur la régulation financière, en développant l'activité de l'ancien EIFR d'organisation de manifestations sur diverses thématiques réglementaires, réunissant les expertises issues des régulateurs, des établissements financiers régulés, des cabinets de conseil et d'avocats, des entreprises non financières et des associations professionnelles

4 - la maison d'édition de la REF, qui bénéficie aujourd'hui d'une réputation et d'une autorité reconnues, d'un public fidèle et croissant, de contributions nombreuses françaises et étrangères d'universitaires, de régulateurs et de professionnels, et d'une gouvernance propre autour de son Conseil d'orientation présidé par le Gouverneur de la Banque de France

Les Conseils d'orientation de ces 4 activités sont présidés respectivement par **Robert Ophèle**, Président de l'Autorité des Marchés Financiers, **Didier Valet**, Vice-président de l'Institut Louis Bachelier, **Alain Papiasse**, Président du Comité de pilotage de Paris EUROPLACE, et **François Villeroy de Galhau**, Gouverneur de la Banque de France.

« Nous nous félicitons de la mise en place d'un outil ambitieux pour porter une voix forte dans les débats, essentiels pour la Place financière française et européenne, sur les enjeux de régulation et de développement de l'industrie financière »

**Robert Ophèle**, Président de l'AMF et ancien Président de l'AEF

« Il est remarquable et essentiel que cette structure nouvelle rassemble les grands acteurs des domaines de la banque, de l'assurance et de la gestion, leurs régulateurs, ainsi que les prestataires (avocats et conseil) et clients (entreprises non financières) de ces secteurs, pour mobiliser toutes les compétences nécessaires pour ces réflexions déterminantes pour un financement compétitif de l'économie européenne dans un environnement durable »

**Jean Cheval**, Senior advisor, Natixis et ancien Président de l'EIFR

« L'AEFR a un programme ambitieux de réflexions, de débats et de propositions pour la construction d'une Europe financière de l'après-Brexit solide et efficace, sur la base d'une réglementation pertinente et équilibrée, pour accompagner le développement des entreprises et de l'économie en Europe. La présence de ce socle d'acteurs des marchés financiers est un gage d'exigence et d'ouverture qui pourra être renforcé par l'accueil dans le futur d'autres membres pour une couverture encore plus large des sujets de régulation financière en Europe »

**Pervenche Berès**, présidente de l'AEFR

## LES MEMBRES EN 2022



**AEFR** - Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris

Tél : 01 70 98 06 55

Email : [contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)

[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)

### Direction :

Michel Cojean - [michel.cojean@aefr.eu](mailto:michel.cojean@aefr.eu)

Sylvain de Forges - [sylvain.de-forges@aefr.eu](mailto:sylvain.de-forges@aefr.eu)